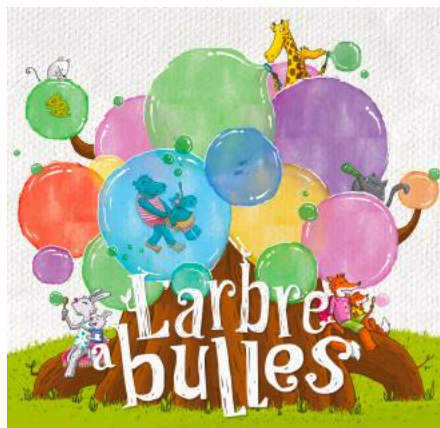


Service communication de la Communauté de communes du Clermontais
Pour information et diffusion

COMMUNIQUE n°11/2020



@Virgile Cazes

Nouveauté 2020 !

**Ouverture de l'Arbre à bulles,
Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)
itinérant sur le territoire**

Le service Petite enfance de la Communauté de communes ouvre un LAEP itinérant dans les communes de Canet, Fontès, Octon et Paulhan le mardi 15 décembre 2020

Inscrit dans le cadre du Projet éducatif global de territoire (PEGT) du Clermontais, le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) est ouvert aux parents, futurs parents et enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial. Cet espace d'échange et de convivialité est gratuit, anonyme et sans inscription. Il offre un temps privilégié de jeu partagé, de découvertes et d'ouverture à l'autre. Un moment pour se rencontrer, entre parents et entre enfants.

Le projet éducatif global de territoire (PEGT)

L'élaboration du PEGT du Clermontais, mené par les services Petite enfance et Jeunesse de la Communauté de communes pour la période 2018-2021, amène de nombreux constats et engage la collectivité en faveur du soutien à la parentalité. Résultant d'un diagnostic établi auprès des familles et des acteurs du secteur, il répond aux attentes et besoins exprimés, notamment en terme de services de proximité. Il souligne un problème de mobilité des familles et un manque d'équité dans l'accompagnement à la parentalité.

Pour répondre à cet enjeu, le service Petite enfance de la Communauté de communes a fait le choix d'un Lieu d'accueil enfants parents itinérant dans plusieurs communes, Canet et Paulhan qui recensent une population importante, et une alternance entre Fontès et Octon, villages plus éloignés du bourg centre et comptant moins d'habitants.

Le LAEP, enjeux et objectifs

Un Lieu d'accueil enfants parents propose une écoute attentive aux questionnements, difficultés ou demandes des parents, valorise les compétences du parent et lui permet de découvrir son enfant dans l'expression de ses propres capacités, prépare à la séparation (entrée à l'école, à la crèche ou accueil chez une assistante maternelle), favorise la venue de toutes les familles quelles que soient leur situation socio-économique, leur culture, leurs difficultés, et l'intégration sociale.

De leur côté, les enfants sont confrontés aux règles de vie en collectivité, ce qui favorise leur éveil et leur développement affectif et relationnel. Le LAEP favorise leur socialisation grâce aux échanges avec d'autres adultes, dans un espace aménagé et à travers la médiation de la parole, du jeu, de l'expression motrice, toujours sous le regard d'un adulte référent et bienveillant (parents, grand-parents, etc.).

Les principes fondamentaux du LAEP

La mise en place d'un LAEP par la Communauté de communes du Clermontais répond à de nombreuses valeurs défendues par les élus et les professionnels de la petite enfance, notamment le respect des droits de l'enfant et de valorisation de la citoyenneté, le besoin de lien social des parents pour élever leur enfant, l'apport d'un tiers dans la relation enfant-parent afin de la renforcer.

Placé sous l'égide du service Petite enfance, l'accueil de tous les types de famille, quelque soit leur milieu d'appartenance (social, religieux, ethnique, etc.) pourra se faire de manière collective ou individuelle par des professionnels du secteur.

La Communauté de communes garantit l'anonymat et la confidentialité des participants - pas de suivi, ni de consultations thérapeutiques. Aucune démarche administrative n'est à entreprendre et la participation ne nécessite pas de contractualisation. Les échanges sont libres, chacun peut décider de participer ou de jouer.

Les partenaires du LAEP itinérant du Clermontais

- > Le Conseil départemental de l'Hérault : médecins de PMI, puéricultrices de secteur, assistantes sociales du STS de Clermont l'Hérault
- > La CAF de l'Hérault : Agent de développement territorial (ADT) de secteur
- > Les communes d'implantation : Canet, Fontès, Octon et Paulhan

Modalités pratiques du LAEP itinérant du Clermontais

- > Ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial, aux parents et futurs parents
- > Gratuit, anonyme et sans inscription
- > Ouverture :
 - Paulhan, le mardi de 9h à 12h30
 - Fontès, le mercredi de 9h30 à 12h30, les semaines paires
 - Octon, le mercredi de 9h30 à 12h30, les semaines impaires
 - Canet, le vendredi de 9h à 12h30, hors vacances scolaires

Pour plus d'informations, contactez le 07 71 67 61 02

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais
www.cc-clermontais.fr ou [Facebook/CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais)

Contact presse :

Katia Baude - Service communication de la Communauté de communes du Clermontais
k.baude@cc-clermontais.fr - 04 67 88 47 83